



Lundi 29 septembre 2025

**INSCRIPTIONS AUX EXAMENS DE LA VOIE
PROFESSIONNELLE - SESSION 2026**
CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)
BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL (BCP)
BREVET PROFESSIONNEL (BP)
CERTIFICATS DE SPECIALISATION NIVEAUX 3 ET 4
(EX MENTION COMPLEMENTAIRE)

Le Rectorat de la Martinique communique :

CAMPAGNE D'INSCRIPTION DE LA SESSION 2026

Le registre d'inscription aux examens de la voie professionnelle de la session 2026 est ouvert selon le calendrier suivant :

- **BCP : Baccalauréat Professionnel**
- **CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle**
 - Date d'ouverture : **Mercredi 08 octobre 2025 à 8h00**
 - Date de fermeture : **Vendredi 21 novembre 2025 à 17h00**
- **BP : Brevet Professionnel**
- **CS3 : Certificat de spécialisation niveau 3 (ex Mention complémentaire 3)**
- **CS4 : Certificat de spécialisation niveau 4 (ex Mention Complémentaire 4)**
 - Date d'ouverture : **Lundi 20 octobre 2025 à 8h00**
 - Date de fermeture : **Vendredi 21 novembre 2025 à 17h00**

Téléversement des pièces justificatives : du mercredi 08 Octobre à 08h00 au vendredi 21 novembre 2025 à 17h00

L'inscription des **candidats individuels** s'effectue obligatoirement en ligne sur l'application Cyclades en se connectant via le lien suivant : **[INSCRIPTION - ACCES CYCLADES](#)**

Attention, les **candidats scolaires** doivent OBLIGATOIREMENT s'inscrire par le biais de leur établissement.

Candidats en situation de handicap : Demandes d'aménagements d'épreuves

Les candidats souhaitant formuler une demande d'aménagement d'épreuves pour la session 2026 sont invités à l'effectuer selon le calendrier cité ci-dessus sur l'application Cyclades.

Les dossiers dûment remplis doivent être remis au bureau des examens professionnels (DEC1) jusqu'au **Vendredi 21 novembre 2025**.

Les formulaires de demande d'aménagement sont téléchargeables sur le site de l'académie : **www.ac-martinique.fr**

Contact :

Direction des Examens et Concours
ce.dec@ac-martinique.fr

Communiqué